

## Séance du lundi 16 janvier 2017

L'an deux mille dix sept, le seize janvier le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h15, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric DEHURTEVENT, Maire.

### Présents :

Mmes Julie GRISPOIRE, Sylvie GUESDON et Audrey MEYER  
MM. Cyrille CAFFIN, Hubert DAMIS, Dany DEBLOCK, Jacques DEBLOCK, Frédéric DEHURTEVENT, Arnaud DESTALMINIL, Éric LEFÈVRE et Renaud SOREL

### Absents excusés :

Mme Patricia BLYAU et Christelle CAÏEZ (donnant pouvoir à Cyrille CAFFIN)  
MM. Sylvain CARLU et Pierre VALEX (donnant pouvoir à Frédéric DEHURTEVENT)

Secrétaire de séance : M. Hubert DAMIS

### Préparation du budget 2017

Suite à la réunion de la commission finances et des dernières écritures comptables au 15 décembre 2016, Monsieur Le Maire présente une esquisse du budget 2017.

Les projets d'investissement proposés sont les suivants :

- Procédure de Régularisation des sépultures établies en Terrain Commun des cimetières de Lamotte-Warfusée,
- Réhabilitation de la salle polyvalente Le Santerre (uniquement la grande salle),
- Mise en place de panneaux sur la Commune,
- Achat de vidéoprojecteurs interactifs pour les classes,
- Travaux d'évacuation des eaux pluviales par l'élargissement de la parcelle ZT 20,
- Travaux de réfection dans la classe maternelle de Lamotte,
- Travaux de voirie sur la route Nationale,
- Travaux de réfection de la toiture de l'école Warfusée, de la chaufferie et du local technique de la Commune.

Après lecture du budget prévisionnel, Monsieur le Maire précise que celui-ci sera voté lors de la prochaine réunion de Conseil. Les données concernant le compte administratif et le compte de gestion 2016 sont en cours de finition. Une réunion avec MME GUILBERT, trésorière de Corbie aura lieu le vendredi 20 janvier 2017 pour mettre au point le budget 2017.

### Avis de la Commune sur la délimitation du DPAC partiel de l'autoroute A 29

Dans le cadre de travaux de réfection des boucles de comptage, des joints de chaussée et des enduits sur l'autoroute A29 au niveau de l'échangeur A1/A29 et du diffuseur n°53 gare TGV, la SANEF nous demande de délibérer afin d'émettre un avis sur le projet.

Monsieur DEHURTEVENT précise qu'à la lecture du dossier, il est nécessaire d'effectuer une procédure de rétrocession pour les parcelles ci-dessous, appartenant actuellement à la SANEF :

Section	N°	Voie	Surface	Surface m <sup>2</sup>
ZT	9	CHEMIN DE MARCELCAVE	18 a 55 ca	1855
ZT	10	CHEMIN DE MARCELCAVE	1 ha 24 a 61 ca	12461
ZT	13	CHEMIN DE MARCELCAVE	10 a 23 ca	1023
ZT	39	CHEMIN DE BAYONVILLERS	46 a 77 ca	4677
ZV	1	LE GAUVILLERS	2 a 32 ca	232
ZW	26	LA MASURE	11 a 58 ca	1158
Total :			2 ha 14 a 06 ca	21406

Cette démarche a pour objectif de couvrir la Commune notamment en matière de responsabilité. Le Conseil à l'unanimité :

- Emet un avis favorable au projet,
- Souhaite récupérer par rétrocession les parcelles susnommées, sauf les parcelles allant au Conseil départemental
- Autorise et donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à la rétrocession.

#### FDE SOMME – bilan d'activités 2015

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le bilan d'activités 2015 de la FDE de la Somme.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le rapport d'activités 2015 de la FDE de la Somme.

#### Voirie route nationale

Dans le cadre d'un projet d'urbanisme sur la route Nationale au 1 quater, appartenant à Jacques DEBLOCK, des travaux de voirie sont à envisager.

Avant de délibérer, dans un souci d'équité, Monsieur Le Maire ajoute que Jacques DEBLOCK ne prendra pas part au vote.

Le Conseil à la majorité :

- Accepte le projet de création de voirie qui sera réalisé sur l'année 2017,
- Donne tout pouvoir au Maire pour faire les démarches nécessaires,
- Inscrit la dépense au budget 2017.

#### Questions diverses

- Contrat d'entretien des bornes : Monsieur Le Maire propose au Conseil de mettre en place une convention d'entretien des appareils de défense contre l'incendie avec le SIEP du Santerre.

Initialement nous passons par la Nantaise des eaux. Les conditions sont les suivantes :

- Durée d'engagement : 3 ans soit jusqu'au 31/12/2020
- Coût : 60 € HT / contrôle et par appareil
- Mission du SIEP : travaux de maintenance (petit entretien) dont la vérification du fonctionnement des hydrants (accessibilité, manœuvrabilité, alimentation, fonctionnement de la purge, et contrôle du débit/pression.

Le Conseil accepte à l'unanimité et donne pouvoir au Maire pour la signature de la convention.

- Aires de jeux sur la Commune : Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier de la Cdc du Val de Somme concernant les espaces d'aires de jeux. La Cdc du Val de Somme rappelle que bien qu'elle finance l'aménagement de jeux sportifs sur le territoire, les communes sont responsables du bon fonctionnement et du bon entretien de l'aire de jeux. Le contrôle périodique par un organisme agréé est à la charge de la Commune. Le décret 96-1136 du 18/12/1996 annexe 4.a et le règlement d'implantation des jeux sportifs validés ainsi que la commission sport scolaire de la Cdc du Val de Somme, le stipulent.

Par ailleurs, Monsieur Le Maire ajoute que le projet d'aménagement d'un parcours sportif sur la Commune proposé par Le Conseil municipal des jeunes a été accepté par la Cdc et sera réalisé dans l'année.

Pour finaliser le dossier et afin de commencer les travaux, la Commune doit solliciter des autorisations auprès d'administrés dans la mesure où certains jeux sont implantés sur des terrains privés. Notamment les parcelles ZT 23 appartenant à Jacques DEBLOCK et ZT 20 appartenant à Frédéric DEHURTEVENT.

- Écoles – achat de projecteurs interactifs : Monsieur DEHURTEVENT présente au Conseil un projet d'aménagement informatique dans les classes des écoles de Lamotte-Warfusée. Il s'agit de l'achat de

vidéoprojecteurs interactifs pouvant se substituer à un TBI. A la lecture des premières données chiffrées, cela coûterait 1 400 € par classe.

Monsieur Le Maire précise que ce type d'investissement peut être subventionné par des aides parlementaires.

Après discussion, le Conseil propose d'approfondir le chiffrage en y ajoutant notamment des enceintes et tablettes numériques et donne également tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour effectuer les démarches de subvention auprès de M. BIGNON, Sénateur.

- Finances publiques – aide financière pour « Accès et aires de stockage de betteraves » : Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de renouveler la procédure pour obtenir une demande d'aide auprès de Cristal Union pour l'accès et aires de stockage des betteraves.

Le Conseil municipal donne délégation au Maire pour effectuer les démarches nécessaires afin d'obtenir les aides à ce sujet.

- Projet de voyage organisé : Monsieur Le Maire présente une proposition de voyage dans le cadre d'une visite de l'Assemblée Nationale et de l'hôtel de ville de Paris. Le repas du midi pourrait se faire sur place dans un restaurant avec un coût moyen de 25 € / personne.

Monsieur le Maire suggère que la Commune prenne à sa charge les frais de transport. Les frais de repas seraient une participation de la part des participants. Le conseil approuve le projet et suggère de faire une étude complémentaire pour les frais de transport. Le projet sera voté lors du prochain conseil.

- Prochaine réunion : lundi 6 février 19 h 15

La séance est close à 23 h 00

F. DEHURTEVENT  
MAIRE

H. DAMIS  
1<sup>e</sup> ADJOINT

A. DESTALMINIL  
2<sup>ème</sup> ADJOINT

C. CAFFIN  
CONSEILLER

C. CAÏEZ  
CONSEILLÈRE

S. CARLU  
CONSEILLER

D. DEBLOCK  
CONSEILLER

J. DEBLOCK  
CONSEILLER

S. GUESDON  
CONSEILLÈRE

E. LEFÈVRE  
CONSEILLER

P. BLYAU  
CONSEILLÈRE

J. GRISPOIRE  
CONSEILLÈRE

A. MEYER  
CONSEILLÈRE

R. SOREL  
CONSEILLER

P. VALEX  
CONSEILLER